

« Mise en place du programme bilingue *plus* à l'université de Fribourg (Suisse) : analyse des premiers résultats et perspectives »

Patricia Kohler-Bally

Université de Fribourg

Résumé : *L'université de Fribourg en Suisse offre la possibilité d'effectuer des études bilingues et d'obtenir Bachelor et Master bilingue français/allemand dans plusieurs facultés. Depuis octobre 2004, l'université propose de plus une formation complémentaire, destinée aux étudiant(e)s de 1ère année de droit ayant choisi la voie d'études bilingues. Cette mise en place d'une politique de formation renforcée dans la deuxième langue d'études est accompagnée d'une introduction à la culture correspondante. Après une brève description de cette nouvelle formation dans son organisation et ses objectifs, cette étude se propose d'analyser les premiers résultats de ce programme « bilingue plus » en s'attachant au profil non seulement des étudiant(e)s inscrits, mais aussi de leur parcours de formation. La question à laquelle l'auteur tente de répondre concerne le public-type intéressé par cette nouvelle offre du milieu universitaire. Une brève description du contenu d'études par module permet ensuite de mettre en lumière les nouvelles stratégies d'apprentissage développées par l'interaction entre langue et culture. L'étude se termine par une réflexion sur les perspectives d'extension d'un tel programme pouvant générer de nouveaux scénarios pédagogiques. Enfin, au-delà des questions didactiques, dans quelle mesure l'exemple de la formation « bilingue plus » permet-il de dire qu'une politique de formation au plurilinguisme et à l'interculturalité peut modifier les comportements de l'étudiant dans sa prise de conscience d'une citoyenneté élargie à l'ensemble de la Suisse, voire au-delà ?*

Mots clés : *Bilingue Plus: création du programme, analyse des résultats et perspectives future à l'Université de Fribourg, Suisse.*

Abstract : *The University of Fribourg pursues a very clear policy of bilingualism and offers students the opportunity to study in both French and German while preparing for bilingual degrees at Bachelor and Master levels. In addition, since October 2005, the University has been offering a complementary course designed for students in the first year of Law, who have chosen to study for a bilingual degree. This completely new thread Bilingue Plus is part of the University's policy to reinforce students' ability in their second study language and also comprises an introduction to the culture of the second language. In this presentation, the author presents the objectives and organisation of Bilingue Plus, before analysing the initial findings. She focuses on the profiles of students currently enrolled in the programme, including their academic interests and background, with a view to determining if a particular profile emerges corresponding to the kind of student interested in such a new course. A short description of the course content per module is followed by the analysis of the learning strategies developed at the interface between language and culture. The author considers the possibility of extending the programme in the future, which could lead to new pedagogical approaches, within this context. Finally, apart from pedagogical issues, she discusses to what extent a programme such as Bilingue Plus can claim that a plurilingual language policy combined with cross*

cultural studies can change students' behaviour and awareness of themselves as citizens in Switzerland and in a broader European context.

Keywords : *Bilingue Plus: creation of the programme, analysis of results and future perspectives at the University of Fribourg, Switzerland.*

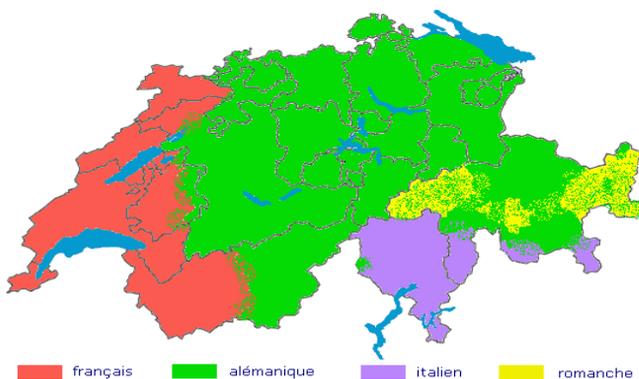
Introduction

La politique résolument bilingue de l'université de Fribourg en Suisse offre la possibilité d'effectuer des études bilingues et d'obtenir un Bachelor et un Master bilingue français/allemand en faculté de droit. Depuis octobre 2004, l'université propose de plus un programme complémentaire, destiné aux étudiant(e)s de 1^{ère} année de droit ayant choisi la voie d'études bilingues. Ce tout nouveau programme « bilingue *plus* » s'inscrit dans la mise en place d'une politique de formation renforcée dans la deuxième langue d'études, accompagnée d'une introduction à la culture correspondante. Après une brève description de cette nouvelle filière dans son organisation et ses objectifs, notre étude se proposera d'analyser les premiers résultats de ce programme « bilingue *plus* » en nous attachant au profil non seulement des étudiant(e)s inscrits, mais aussi de leur parcours de formation. La question à laquelle nous tenterons de répondre concerne, le public-type intéressé par cette nouvelle offre du milieu universitaire. Une brève description du contenu d'études par module permettra ensuite de mettre en lumière les nouvelles stratégies d'apprentissage développées par l'interaction entre langue et culture. Nous finirons par une réflexion sur les perspectives d'extension d'un tel programme pouvant générer de nouveaux scénarios pédagogiques. Enfin, au-delà des questions didactiques, dans quelle mesure l'exemple du programme « bilingue *plus* » nous permet-il de dire qu'une politique de formation au plurilinguisme et à l'interculturalité peut modifier les comportements de l'étudiant dans sa prise de conscience d'une citoyenneté élargie l'ensemble de la Suisse, voire au-delà ?

1. Bref rappel du contexte linguistique Suisse

“La Suisse est quadrilingue, mais les Suisses le ne sont pas”, cette boutade met bien en lumière la situation linguistique complexe de la cohabitation des langues au pays des quatre régions linguistiques. Plus de 70% de sa population est germanophone tandis qu'un peu plus de 20% est francophone comme nous pouvons le voir sur la carte linguistique ci-dessous :

Carte des langues en Suisse



Source Internet : http://www.lexilogos.com/suisse_langues.htm

Fribourg, riche par son héritage historique et sise à la frontière linguistique entre ces deux grandes régions linguistiques, est un canton bilingue où l'on applique le principe de territorialité: ce canton est francophone puisque la langue majoritairement parlée y est le français. Ce principe a fait l'objet de nombreux débats politiques avant d'être tout récemment inscrit dans la constitution cantonale. Ses défenseurs y ont vu une protection contre la "germanisation rampante" du canton où le bilinguisme servirait pour certains de cheval de Troie à une colonisation culturelle du grand voisin alémanique. Cette situation tendue s'est quelque peu dissipée grâce à l'inscription des langues officielles dans la constitution suisse de 2000, suivie de la constitution cantonale en 2003. L'article constitutionnel le plus important sur le plan national est constitué par l'article 70 qui fixe dans ses alinéas 3 et 4 les rapports entre Confédération et cantons:

Article 70

1) Les langues officielles de la Confédération sont l'allemand, le français et l'italien. Le romanche est aussi langue officielle pour les rapports que la Confédération entretient avec les personnes de langue romanche.

2) Les cantons déterminent leurs langues officielles. Afin de préserver l'harmonie entre les communautés linguistiques, ils veillent à la répartition territoriale traditionnelle des langues et prennent en considération les minorités linguistiques autochtones.

3) La Confédération et les cantons encouragent la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques.

4) La Confédération soutient les cantons plurilingues dans l'exécution de leurs tâches particulières.

5) La Confédération soutient les mesures prises par les cantons des Grisons et du Tessin pour sauvegarder et promouvoir le romanche et l'italien.

2. Les bilinguismes de l'université de Fribourg

La promotion du bilinguisme du milieu universitaire fribourgeois s'inscrit dans le cadre d'une volonté politique fédérale de relance de la cohésion sociale du pays grâce à un vaste programme d'éducation à la culture et à la langue de l'autre.

L'université de Fribourg en profitera pour renforcer sa longue tradition d'enseignement bilingue qui se décline sous les trois formes suivantes: un bilinguisme parallèle, c'est-à-dire que les filières sont offertes intégralement en français et en allemand; un bilinguisme complémentaire, la plus avantageuse pour les institutions d'un point de vue budgétaire; enfin, un bilinguisme intégré quand l'enseignement est donné en fonction de la langue maternelle de l'enseignant ou de son auditoire. Ces types de bilinguisme sont encore renforcés en faculté de droit et de sciences économiques par une offre de cours d'allemand ou de français spécialisé intégrés aux programmes facultaires.

A cette offre déjà très diversifiée, est venue s'ajouter en octobre 2004 un tout nouveau programme intitulé "bilingue plus". Pourquoi plus?

3. La formation bilingue plus

La formation bilingue plus s'adresse à un public choisi qui se destine aux voies d'études bilingues de la faculté de droit en accomplissant soit 40% du cursus Bachelor en L2, soit une année complète de ce même cursus dans l'autre langue. Le niveau requis à l'entrée correspond au niveau B2 du CECR. Cette formation supplémentaire est composée des deux modules suivants: une formation linguistique renforcée à des fins professionnelles et une introduction à la culture correspondante. Elle s'organise comme suit:

Structure : Composé de deux parties, cette formation donne lieu à deux diplômes indépendants du Bachelor et du Master, “bilingue plus I” et “bilingue plus II” qui garantissent l’acquisition des compétences professionnelles à l’écrit et à l’oral dans l’autre langue - le français ou l’allemand - pour le/la futur(e) juriste qui sort de l’université avec un double bagage, un Bachelor bilingue en droit et le diplôme Bilingue plus, ou deux ans tard, avec le Master bilingue en droit et le diplôme bilingue *plus*.

1er cycle				2ème cycle		
1ère année	2ème année	3ème année	BACHELOR en droit, mention «études bilingues»	1ère année	2ème année	MASTER en droit, mention «études bilingues»

A ce cursus, s’ajoute la deuxième formation diplômante suivante :

1ère année	2ème année	3ème année	DIPLOME I « Bilingue plus »	1ère année	2ème année	DIPLOME II « Bilingue plus »
------------	------------	------------	--	------------	------------	---

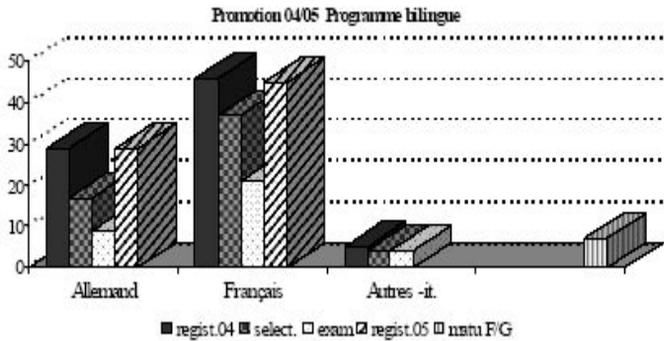
En plus du cursus bilingue de droit, l’étudiant suit donc 2 modules spécifiques au programme bilingue plus, soit un premier module de 4 heures hebdomadaires de langue à des fins de communication professionnelle spécialisée et un deuxième module de 2 heures hebdomadaires d’introduction à la culture de cette deuxième langue afin d’être sensibilisé à l’histoire, la société, l’économie et la politique des milieux germanophone et francophone. Ce vaste programme de construction d’un savoir-faire plurilingue et interculturel s’inscrit dans la politique d’éducation à la citoyenneté et à la paix par le bilinguisme et l’immersion à Fribourg et dans son université, située à la frontière des langues et des cultures.

L’étudiant bilingue plus doit fournir un travail personnel important d’au moins 4 heures par semaine et ce surcroît de travail et de cours créera assez vite un nouveau critère de sélection, à savoir l’endurance, doublée de perspicacité.

En plus de la voie d’études bilingues et de ce supplément de 10 heures hebdomadaires de travail et de cours consacrés au programme bilingue plus, l’étudiant est soumis à une forte sélection à l’entrée: en plus du niveau minimal requis (B2), un entretien avec l’enseignant(e) doit permettre de détecter le profil de l’étudiant qui se définit avant tout comme personne active orientée vers un avenir professionnel dans une société qu’il entend coconstruire. Ce programme qui a un coût – soit CHF 500.-, 350.-€ par semestre - est donc ouvert à des étudiant(e)s volontaires possédant un réel intérêt au lien social et à la médiation entre l’individu et la société.

4.La promotion 04-05 : statistiques et analyse

Les inscriptions se sont déroulées pour cette première année-pilote en deux phases et les statistiques à la rentrée étaient les suivantes: 75 étudiant(e)s ont annoncé leur intérêt pour ce programme, soit 29 francophones pour le programme en allemand et 46 germanophones pour le programme en français. Les classes seraient composées de petits groupes stabilisés à 15-17 étudiant(e)s. Malgré une sélection assez forte, le programme en français a dû être dédoublé pour correspondre aux exigences du projet avec l’effectif suivant: 17 étudiant(e)s francophones ont été sélectionnés pour le programme bilingue plus en allemand, contre 37 germanophones pour le programme en français.



Ces chiffres sont conformes au paysage linguistique de la Suisse comme à celui de l'université de Fribourg: la demande du côté des germanophones est deux fois plus importante que du côté francophone. La sélection est extrêmement forte à l'entrée dans les deux langues, avec des critères de performance linguistique où sont testées les activités communicatives langagières. A ces critères de performance, s'ajoutent des critères de sélection d'un profil-type d'étudiant qui doit se dégager durant l'entretien de 30 mn.

Cette sélection rigoureuse à l'entrée n'est encore pas la garantie de la réussite dans cette première année du cursus universitaire puisque l'étudiant doit aussi faire ses preuves dans ses études de droit où il accomplit généralement 40% des cours en L2; si les examens de droit vont sanctionner le passage en 2ème année, il lui faut aussi réussir les épreuves du programme bilingue plus pour continuer le programme qui lui donnera accès au diplôme bilingue *plus I* au bout de trois ans, indépendamment du Bachelor, mention « études bilingues ». Les statistiques montrent que le succès à l'examen bilingue *plus* de fin de 1ère année n'est pas garanti par la seule participation au programme puisque la moitié des francophones réussissent contre 2/3 des germanophones. Les causes d'échec sont en général l'important surcroît de travail entre la voie d'études bilingues et le programme bilingue *plus*, les difficultés rencontrées dans l'organisation du travail universitaire, un niveau de langue insuffisant. Concernant ce dernier élément, il faut noter le décalage attendu de niveau entre des germanophones ayant des connaissances plus solides en français, que les francophones en allemand. Cela ne facilite pas les tâches de coordination de programmes des enseignants concernés qui s'efforcent de bâtir un programme parallèle avec des ateliers collaboratifs entre les deux communautés linguistiques.

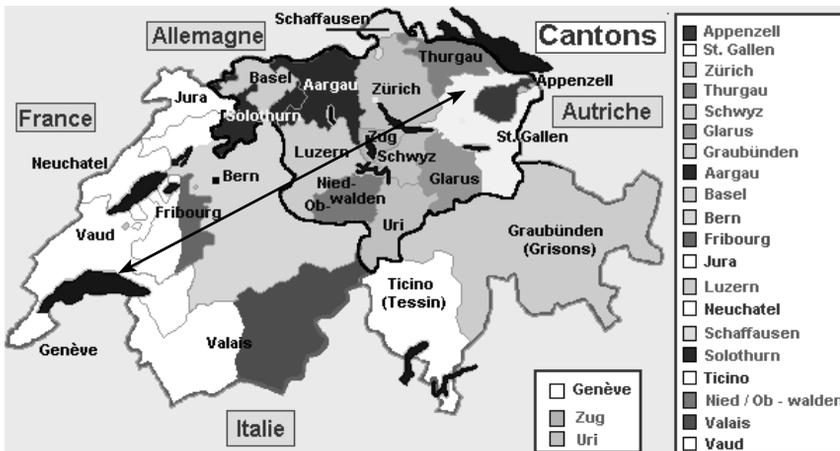
Nos statistiques révèlent aussi le faible pourcentage d'étudiant(e)s possédant la maturité bilingue alors que le programme bilingue *plus* s'inscrit dans la continuité d'une politique de formation diplômante bilingue. En effet, les candidat(e)s à la maturité bilingue au collège auraient dû constituer le public-cible de la formation bilingue *plus* à l'université; or, seuls 7 étudiant(e)s germanophones sur 46 candidats la possèdent et cela ne sera pas obligatoirement la garantie d'un niveau de langue supérieur à celui des autres étudiant(e)s sélectionnés. Ces derniers ont acquis la seconde langue essentiellement par le parcours d'apprentissage scolaire traditionnel sans reconnaissance au niveau du diplôme final, mais surtout par des stratégies familiales acquises au plurilinguisme: ainsi, la tradition du « Welschlandjahr » - soit l'année passée dans la ou une famille romande par la jeune fille suisse-allemande - est encore bien présente chez les germanophones dont certains sont déjà au moins trilingues à l'entrée à l'université. Les uns ont participé à certains programmes d'échange au niveau du collège en accomplissant un an dans un pays anglophone à l'âge de 17 ans, d'autres ont « rentabilisé » les vacances en partant travailler au moins trois mois dans un pays francophone ou en Romandie. Il faut encore

citer les étudiant(e)s issus de couples mixtes. De ce point de vue, il pourrait être intéressant que la gestion administrative de l'inscription de l'étudiant à l'université donne accès à l'identité linguistique souvent plurielle de celui-ci. Il suffirait de commencer par mettre "langue maternelle" au pluriel sur les formulaires d'inscription. De même, le portfolio européen des langues accompagne la formation « bilingue *plus* » afin de rendre visible des parcours d'apprentissage des langues plutôt liés à des histoires familiales qu'à des cursus scolaires.

Outre le niveau de la maturité bilingue, il est permis de s'interroger sur la faible participation du public fribourgeois à ce nouveau programme alors que le canton est bilingue et situé à la frontière linguistique et culturelle du pays. Ce n'est qu'après un article de presse dans les journaux du canton qu'apparaîtront quelques candidats fribourgeois déjà acquis au bilinguisme. Il semblerait que cette promotion du bilinguisme à l'université ait -contre toute attente- créé un faible déplacement de la population estudiantine francophone fribourgeoise - résolument monolingues - vers les universités de Lausanne et de Genève qui ont de leur côté perdu quelques-un(e)s de leurs étudiant(e)s, venus « faire bilingue » à Fribourg, public dont nous analyserons plus loin les motivations.

D'où viennent alors les étudiant(e)s participant au programme bilingue *plus* ?

Provenance cantonale des étudiants bilingues *plus*



Sans entrer dans les détails, l'origine cantonale de la promotion 04-05 suit un axe géographique proche de celui des transports ferroviaires avec l'Intercity Zürich-Genève, parcourant la Suisse du Nord-Est au Sud-Ouest, du lac de Constance au lac Léman-lac de Genève, sur une ligne située le long de l'espace Mittelland. Les 46 étudiant(e)s germanophones affluent de tous les cantons de Suisse centrale, plus Bâle et Berne, tandis que les 29 francophones viennent de Genève ou de Lausanne.

Interrogeons-nous maintenant sur les motivations de ces étudiant(e)s venant des quatre coins de la Suisse.

5. Motivations des étudiant(e)s et stratégies institutionnelles

Du côté alémanique, il s'agit essentiellement de réinvestir un "capital linguistique" acquis en milieu scolaire et qu'"il ne faut pas laisser perdre, sinon pourquoi j'aurais fait tous ces efforts jusqu'à maintenant?"(B., étudiant prom. 04-05). Fribourg représente la dernière chance de rester en continuité avec un parcours scolaire où les langues ont

été acquises et valorisées. La situation géographique de l'université, sise à la frontière des langues en Suisse, permet à l'étudiant, francophone comme germanophone, de cumuler les trois atouts suivants: l'immersion en canton bilingue avec la découverte de l'autre Suisse, le double diplôme universitaire bilingue et le caractère de "sécurisation linguistique" d'une université aux offres bilingues diversifiées. Enfin, le caractère pragmatique d'un programme de développement de compétences professionnelles en milieu académique semble correspondre aux attentes d'une clientèle alémanique: plus les formations sont liées à la communication professionnelle spécialisée, plus on est proche du marché de l'emploi. Cette réflexion est à mettre en relation avec une autre donnée: si les universités ont tendance à se féminiser avec une diminution remarquable du public masculin sur les bancs des amphithéâtres, la formation bilingue plus a attiré au moins 1/3 d'étudiants pour moins de 2/3 d'étudiantes. Ce type de programme semblerait donc aussi correspondre à une demande masculine, à la recherche de formations et de diplômes proches du marché.

Du côté romand, on vient aussi à Fribourg pour connaître l'autre culture, mais "faire bilingue à Fribourg" a une double signification: on est étudiant en droit et l'acquisition de compétences professionnelles dans l'autre langue semble représenter une double garantie sur la valeur et la qualité des études, comme sur celle des diplômes obtenus. Cette recherche de cursus de qualité se conjugue avec plurilinguisme et spécialisation. Le fait d'une sélection sévère, d'un examen difficile, d'un engagement en terme de temps, de travail et de contribution financière participe à la motivation étudiante, à la recherche d'études de qualité. On assiste à une forme de revendication très affichée de la part de l'étudiant choisissant l'université dont les enseignements offrent la visibilité de l'élitisme voulu dans sa politique de formation, à travers des programmes difficiles et rares.

Le projet de vie professionnelle est enfin le deuxième axe fort de la motivation étudiante: tous les étudiant(e)s ont exprimé leur rêve de travailler en Suisse ou ailleurs et Fribourg représente pour eux un centre porteur de l'Histoire en mouvement, avant d'être un tremplin pour une carrière à dimension internationale. Pour tous les étudiant(e)s de la formation bilingue plus, le trop célèbre Röstigraben – image simplificatrice du prétendu fossé culturel entre romands et les suisses-allemands mangeurs de Rösti - est une invention de l'esprit de certains acteurs malveillants soutenus par certains médias: la perspective de l'étudiant moderne fait voler en éclats cette représentation erronée d'un monde définitivement révolu. Dépassant ainsi tout type de ressentiment et désireux de participer à la construction d'un monde en mutation, l'étudiant bilingue *plus* déplace spontanément les frontières et il se sent investi d'une mission d'excellence pour « faire la Suisse » en Suisse, vers l'Europe, mission qu'il espère remplir par et pour le développement des compétences plurilingues et interculturelles dans son domaine d'études. On peut facilement s'imaginer que cette ré-évolution des exigences étudiantes va inévitablement provoquer l'éclatement des modèles traditionnels d'enseignement des langues en milieu universitaire pour faire naître de nouveaux et formidables scénarii didactiques.

Et ce discours étudiant trouve tout naturellement son écho dans les logiques institutionnelles à travers la recherche de qualité et la création de cursus ouvert à une élite en faveur du bilinguisme et de l'interdisciplinarité. De plus, il s'agit pour l'institution de trouver sa dimension spécifique qui n'appartiendra qu'à elle. Cela ne signifie pas que la vocation de formation universitaire ouverte au plus grand nombre disparaît, mais l'offre se diversifie en répondant ainsi à la multiplicité des demandes à travers des programmes spécifiques. Le seul décalage notable entre les motivations étudiantes et les logiques institutionnelles pourrait concerner l'existence du Röstigraben, encore présent dans le discours des institutionnels qui n'appartiennent pas à la même génération que les étudiant(e)s pour lesquels les fossés à combattre se situent à une tout autre échelle. Et les étudiant(e)s sont heureux de pouvoir élever le débat dans sa dimension supranationale

grâce au programme d'études historiques et culturelles de bilingue *plus*, dans une ville et une université ancrées dans l'Histoire.

L'institution a donc donné naissance à une nouvelle vision d'une culture universitaire ouverte à une diversification des programmes, traversant toutes les disciplines par le plurilinguisme et l'interculturalité, les deux axes forts dans l'enseignement du programme bilingue *plus*.

6. Composition et contenu de la formation

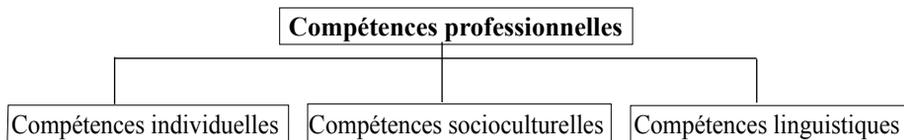
La formation « bilingue *plus I* » comprend les deux modules suivants: Module I «études culturelles» de 2 heures hebdomadaires, et module II «langue et communication interculturelle » de 4 heures hebdomadaires auxquelles viennent s'ajouter 4 heures de travail personnel pour l'ensemble du programme. Et cela pendant trois ans jusqu'à l'obtention du diplôme « bilingue plus I ».

Le premier module «études culturelles» est suivi par l'ensemble des étudiant(e)s des deux groupes linguistiques et constitue une plate-forme d'échange sur la culture de l'autre. Ces ateliers font souvent l'objet d'une préparation dans le module «langue et communication interculturelle» qui organise également une fois par mois une séance collective où germanophones et francophones ont toute une série de tâches à remplir ensemble. Ces scénarii didactiques nécessitent une étroite collaboration entre les enseignants du volet linguistique et ceux du volet culturel qui choisissent un axe thématique commun. Ainsi, le premier semestre en «langue et communication interculturelle» a été consacré au système politique en Suisse, aux medias ou encore aux textes d'auteurs suisses en rapport avec le domaine spécialisé, ce qui a donné lieu à une série de travaux et de présentations, suivis d'un cycle de conférences et de rencontres animées par le responsable de la partie «études culturelles».

MODULE 1- semestre 1 - POLITIQUE ET CULTURE EN SUISSE

1. Le système politique de la Suisse : l'actualité des votations en Suisse
2. Textes littéraires d'auteurs suisses ou autres en rapport avec le domaine spécialisé et exposés // *études culturelles*
3. Les medias (Presse) en Suisse // *études culturelles*
4. Une procédure civile : études des pièces au dossier, lexique spécialisé
5. Comportements des groupes linguistiques en Suisse// *études culturelles*

La collaboration de l'ensemble de l'équipe d'enseignant(e)s permet la coordination d'un programme où contenu culturel et objectifs linguistiques s'harmonisent ainsi afin de développer des compétences de communication à des fins professionnelles. Les compétences ciblées à travers ce programme bilingue plus sont d'ordre individuel aussi bien que social ou linguistique.



Avant d'établir leur programme de cours en terme de contenu et d'objectifs, les deux lecteurs de langue et concepteurs de la formation linguistique – Lukas Wertenschlag et Patricia Kohler-Bally – ont mené une enquête de terrain auprès des administrations fédérales et cantonales, et des entreprises afin de connaître leurs besoins en personnel bilingue. Quels types de compétences étaient demandés aux cadres bilingues et quels étaient leurs besoins? Les résultats de cette enquête ont permis de réfléchir sur la notion de progression afin de mettre sur pied un programme complet sur trois ans en tenant compte des besoins réels du marché. Il n'est donc pas question d'entraîner toutes les compétences et de tout apprendre, mais de sélectionner les savoir-faire nécessaires au monde du travail d'aujourd'hui. Loin de figer la langue juridique dans la seule acquisition d'un lexique spécialisé, le scénario didactique met au point un certain nombre de tâches professionnelles à remplir pour l'étudiant(e) en prise avec la réalité du terrain qui l'attend comme futur(e) juriste bilingue. Mais ces savoir-faire sont toujours entraînés dans un contexte de sensibilisation aux variations culturelles afin d'éveiller la conscience interculturelle de l'étudiant; celui-ci doit acquérir une véritable compétence de communication professionnelle interculturelle qui lui permette de décoder la culture de l'autre à des fins de communication. Le module "études culturelles" apportera un savoir élargi à d'autres périodes et espaces, en Suisse et dans le monde, en fonction de la demande. En effet, l'étudiant n'hésite pas à faire part à tout moment de ses attentes, souvent révélatrices des manquements de sa formation, notamment en culture historique.

L'intérêt du programme réside pour les enseignants dans la création de matériel pédagogique adéquate, articulant langue et culture: aucun manuel n'existe pour le moment sur le marché helvétique malheureusement trop restreint bien que la démarche didactique soit pourtant transférable à d'autres terrains d'apprentissage de la langue spécialisée. Mais ce défi formidable dans la recherche de nouveaux supports didactiques constitue tout au long de la formation une vraie prise de risques dans l'innovation face à l'avidité d'un jeune public constitué de « clients » exigeants, à la recherche des produits de qualité qui leur garantissent à la fois accès et succès dans le monde professionnel, voire politique.

Conclusion

En conclusion, nous pouvons dire que le grand défi de cette nouvelle formation bilingue plus réside dans le fait d'avoir intégré la complexité des nouvelles attentes en terme de formations universitaires qui doivent aujourd'hui pouvoir combiner savoir et savoir-faire spécialisés par l'interdisciplinarité, l'interculturalité et le plurilinguisme. Les systèmes de formation sont donc confrontés à une difficile recatégorisation des savoirs, résolument tournés vers l'avenir et le monde. Mais au-delà de la marchandisation du savoir, l'université semblerait renouer avec une tradition ancestrale d'« enculturation » de la formation des élites, minorités dont les privilèges se regroupaient autour de la formation à l'identité plurilingue et pluriculturelle. Loin de l'individualité, c'est la redécouverte d'une identité tout entière construite dans son rapport à l'altérité en prise avec l'histoire et la culture, au nom de la globalisation.

Le concept de culture se fait alors le produit de l'interaction entre la personne sociale dynamique qu'est l'étudiant, et son savoir destiné à un projet de vie dans une société ouverte au monde à venir. En jouant la carte du plurilinguisme et de l'interdisciplinarité, l'institution tournée vers l'avenir va alors tenter de correspondre à ces nouvelles demandes étudiantes qui consistent à intégrer la complexité d'une formation adaptée au marché au lieu d'homogénéiser les programmes en aplanissant dangereusement la diversité. L'apprentissage au plurilinguisme et à la diversité culturelle se présente alors comme un espace d'apprentissage aux valeurs communes où se dépassent les identités singulières car leur projet de vie est aussi un programme de société. La mise en place de formations aussi ambitieuses que celle de « bilingue plus » entre dans cette perspective et c'est la raison pour laquelle rien ne devrait limiter l'investissement financier de nos

sociétés pour se donner les moyens non seulement de prévoir, mais surtout d'anticiper les exigences des politiques éducatives. Il en va de l'avenir d'une jeunesse brillante qui veut réussir sans attendre que les décisions politiques atteignent leurs résultats pour la génération de leurs petits-enfants. Au nom de la culture, ils veulent enfin participer à ce formidable élan de coconstruction pour être, mais aussi avoir...